

**CPR-190415 (extraordinaire)**  
**UNIVERSITÉ DE MONCTON**  
**COMITÉ DES PROGRAMMES**  
**Réunion extraordinaire du 15 avril 2019**  
**14 heures**  
**Salon de la chancellerie   Pavillon Léopold-Taillon**  
**Campus de Moncton**

**PRÉSENCES :**

Julie Arsenault  
Nicolette Belliveau  
Yves Bourgeois  
Francis Bourgoin  
Lynne Castonguay, secrétaire  
Olivier Clarisse

Marianne Cormier  
Pierrette Fortin  
Monique Levesque  
Pascal Robichaud  
André Samson, président  
Jean-François Thibault

---

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Le président souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il est 14 heures.

**2. BUT DE LA RÉUNION**

Le président explique qu'il s'agit d'examiner des dossiers et faire des recommandations, le cas échéant, en vue de la réunion du Sénat académique du 6 mai prochain.

**3. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CPR-190314**

**3.1 (18) Modifications aux programmes d'histoire (B.A. avec majeure en histoire et Mineure en histoire) (doc. 27 et 27A/18-19)**

Le président présente les modifications apportées aux documents à la suite d'une première étude au Comité des programmes le 14 mars dernier. Tout est dans l'ordre selon le Comité des programmes.

3.1 **(18) Modifications aux programmes d'histoire (B.A. avec majeure en histoire et Mineure en histoire) (doc. 27 et 27A/18-19) (suite)**

Le Comité des programmes note que dans les formulaires CPR-2 et CPR-10 (Majeure) et les formulaires CPR-2 et CPR-10 (Mineure), il serait bien d'ajouter le sigle « HIST » dans les directives suivantes :

CPR-2 et CPR-10 (Majeure)

- « Choisir 18 crédits de cours HIST de niveau 3000 ou 4000 à l'exception des séminaires et des mémoires ».
- « Choisir 21 crédits de cours HIST de niveau 3000 ou 4000 à l'exception des séminaires et des mémoires. »

CPR-2 et CPR-10 (Mineure)

- « Choisir 12 crédits de cours HIST de niveau 3000 ou 4000 à l'exception des séminaires et des mémoires ».

**R : 01-CPR-190415**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Sous réserve de modifications mineures dans les formulaires CPR-2 et CPR-10, que le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au profil du B.A. (majeure en histoire), soit la création des profil régulier et profil avec distinction, et de la Mineure en histoire. »*

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

**R : 02-CPR-190415**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées aux préalables du cours HIST4500 Cultures/mentalités médiévales. »*

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

3.2 **(19) Modifications aux programmes de science politique (B. Sc. Soc. avec majeure en science politique et Mineure en science politique) (doc. 32 et 32A/18-19)**

Le Comité passe en revue les corrections apportées aux formulaires en vue de la préparation du Répertoire. Le dossier est en ordre.

Les modifications proposées au Comité des programmes ont été approuvées le 14 mars dernier.

#### 4. MODIFICATIONS AUX PROGRAMMES DU B.A. B. ÉD. (MAJEURE EN ÉTUDES FRANÇAISES) ET B.A. B. ÉD. (MAJEURE EN HISTOIRE)

##### **B.A. B. Éd. (Majeure en études françaises)**

À la suite des modifications apportées à la Majeure en études françaises, la Faculté des sciences de l'éducation a procédé à des modifications du programme B.A.-B. Éd. (majeure en études françaises) afin d'assurer une uniformité entre les programmes. Les changements proposés ont été adoptés par l'UARD et le Conseil de la Faculté des sciences de l'éducation.

Le Comité des programmes soulève le point suivant :

- Dans le formulaire CPR-10, il faut lire EDUC/FRAN3010.

**R : 03-CPR-190415**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Que le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au profil du programme de B.A. – B. Éd. (majeure en études françaises). »*

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

##### **B.A. B. Éd. (Majeure en histoire)**

À la suite des modifications apportées à la Majeure en histoire, la Faculté des sciences de l'éducation a procédé à des modifications du programme B.A.-B. Éd. (majeure en histoire) afin d'assurer une uniformité entre les programmes. Les changements proposés ont été adoptés par l'UARD et le Conseil de la Faculté des sciences de l'éducation.

Le Comité des programmes soulève les points suivants :

- Dans les formulaires CPR-2 et CPR-10, sous la liste B, il faut lire HIST2863.
- Dans les formulaires CPR-2 et CPR-10, sous la liste C, il faut lire la directive suivante : « Choisir 15 crédits de cours HIST à l'exception des séminaires et des mémoires. ». On peut alors éliminer l'énumération de la liste des cours.

**R : 04-CPR-190415**

La proposition suivante, dûment appuyée, est faite :

*« Sous réserve d'une correction mineure dans les formulaires CPR-2 et CPR-10, que le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au profil du programme de B.A. – B. Éd. (majeure en histoire). »*

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

**5. AFFAIRES NOUVELLES**

Aucune.

**6. PROCHAINE RÉUNION**


La date de la prochaine réunion est le jeudi 13 juin à 13 h 30.

**7. CLÔTURE**

La séance est levée à 14 h 25.

Contresigné le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
André Samson, président

  
\_\_\_\_\_  
Lynne Castonguay, secrétaire générale